



FAHB



# DOSSIER DE PRESSE

# INDICATEUR CÔÛT DE LA RENTRÉE 2020

**CONTACT PRESSE**

**TANGUY GUIBERT,  
PRESIDENT  
PRESIDENCE@FAHB.EU  
07.80.05.76.53**

# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Edito .....   | 3  |
| Présentation de l'indicateur FAHB du<br>coût de la rentrée 2020 ..... | 4  |
| Analyse synthétique du coût de la<br>rentrée 2020 .....               | 5  |
| Focus sur les masques .....   | 7  |
| Focus sur les loisirs .....   | 9  |
| Revendications .....  | 11 |
| Nos actions .....   | 12 |
| Méthodologie .....  | 13 |
| Présentation de la FAHB .....   | 16 |

# Edito

La FAHB (Fédération des associations de Haute Bretagne), organisation étudiante et de jeunesse sur le territoire rennais et breillien, s'associe à la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) et présente, pour la première année, son indicateur du coût de la rentrée pour l'année 2020.

Chaque année, les frais liés aux études supérieures augmentent significativement. Bien que l'accès aux études supérieures se veuille universel, les étudiant.e.s subissent de nombreuses contraintes financières quant à leurs besoins vitaux, aux loisirs, et au logement dont les prix ne cessent de croître. Ces contraintes finissant par gravement impacter leur qualité de vie et finalement le bon déroulement de leurs études.

La rentrée 2020 est également marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, qui n'a épargné aucun secteur. Aussi, en septembre, les étudiant.e.s devront faire face à des frais supplémentaires qui auront pour conséquence de les précariser davantage.

Cette année, la FAHB s'associe au réseau de la FAGE pour mettre en exergue ces différentes problématiques en faisant une synthèse des différentes dépenses auxquelles sont soumis.e.s les étudiant.e.s rennais.e.s.

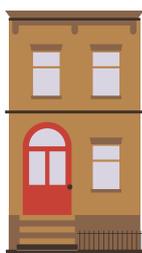
# Présentation de l'indicateur FAHB du coût de la rentrée 2020

La FAHB, pour la première fois, publie son indicateur du coût de la rentrée. Celui-ci a pour vocation d'évaluer ce que coûterait une rentrée dans le monde universitaire dans le cas où un.e étudiant.e remplirait tous ses besoins et tous les services qui lui sont nécessaires pour étudier dans les meilleures conditions possibles afin de réussir sa formation.

Cet indicateur est séparé en deux parties :



La première partie est spécifique à la rentrée, c'est-à-dire les frais que l'étudiant.e doit déboursier en septembre pour commencer l'année académique.



La deuxième partie se concentre sur les dépenses inévitables dont l'étudiant.e devra s'acquitter tous les mois dans le cadre de sa vie courante.

La méthodologie utilisée sera la même chaque année afin de pouvoir mesurer l'évolution du coût de la vie étudiante.

Pour cela, les calculs se basent sur le cas d'un.e étudiant.e de 20 ans inscrit.e à l'université et n'étant pas boursier.

Nous avons également décidé d'ajouter quelques analyses sur le coût des masques et les frais de vie courante.

## L'indicateur du coût de la rentrée rennais 2020 est de



# 2292,73€

# Analyse synthétique du coût de la rentrée 2020



En 2020, à Rennes, le coût de la rentrée pour un.e étudiant.e s'élève en moyenne à **2292,73€** contre 2234,54€ en 2019. L'augmentation du coût pour cette rentrée est donc de **2,60%**.

Ce coût est composé des frais de vie courante qui constitue des frais à payer chaque mois, dont en septembre ; ainsi que des frais de la rentrée inhérent à l'entrée en étude.

## LA MONTÉE DES FRAIS DE VIE COURANTE DE 4,93%

Les frais de la vie courante augmentent pour cette année de 4,92%. En premier lieu, cela est dû à l'impact de la crise sanitaire et le coût supplémentaire que représente l'achat de masques.

Ensuite, il est à noter des augmentations non négligeables sur les dépenses liées à l'équipement et l'alimentation de 2,05% ainsi que sur les loisirs qui subissent une augmentation de 2,47%. Les frais liés à la téléphonie et à internet augmentent quant à eux de 1,97%.

Enfin, les loyers se voient augmenter de 2,46%

Les deux postes de dépenses stables sont les transports et le prix du ticket restaurant universitaire ayant été gelé par le CNOUS cet été et la mise en place des tickets RU à 1€ pour les étudiants boursiers.

## TENDANCE A LA HAUSSE POUR LES FRAIS DE RENTRÉE AVEC 0,62% D'AUGMENTATION

L'augmentation des frais de rentrée d'un.e étudiant.e dans une des deux universités rennaises s'explique principalement par plusieurs facteurs.

Premièrement, l'augmentation du coût du matériel pédagogique nécessaire à une réussite estudiantine de 2,13%.

Enfin, il faut aussi prendre en compte l'augmentation de la CVE-C (contribution vie étudiante et de campus), qui est indexée sur l'inflation, dont le montant s'élève à ce jour à 92€ et dont l'augmentation est 2,22% depuis sa création en 2018.

## FRAIS DE VIE COURANTE :

| Frais de la vie courante | 2019           | 2020           | Variation    |
|--------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Loyer                    | 447            | 458            | 2,46%        |
| RU                       | 66             | 66             | 0,00%        |
| Téléphonie/internet      | 50,33          | 51,32          | 1,97%        |
| Transports               | 106,12         | 106,12         | 0,00%        |
| Loisirs                  | 73             | 74,8           | 2,47%        |
| Consommables             | 308,67         | 314,99         | 2,05%        |
| Masques                  | 0              | 31,75          | /            |
| <b>TOTAL</b>             | <b>1051,12</b> | <b>1102,98</b> | <b>4,93%</b> |

## FRAIS DE RENTRÉE :

| Frais spécifique de rentrée  | 2019           | 2020           | Variation    |
|------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Frais de scolarité - licence | 170            | 170            | 0,00%        |
| Complémentaire santé         | 357,6          | 357,6          | 0,00%        |
| Frais d'agence               | 243            | 243            | 0,00%        |
| Assurance habitation         | 71             | 71             | 0,00%        |
| Matériels pédagogiques       | 250,82         | 256,15         | 2,13%        |
| CVEC                         | 91             | 92             | 1,10%        |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>1013,42</b> | <b>1019,75</b> | <b>0,62%</b> |

# Focus sur les masques



## **+31,75€ / mois** Pour l'achat des masques

Au vue de la période que nous avons traversé avec l'épidémie mondiale de la COVID-19, et de la situation sanitaire précaire dans laquelle nous sommes encore actuellement, la rentrée s'annonce plus que fragile pour l'ensemble des étudiant.e.s et **notamment ceux arrivant pour leur première année d'études supérieures sur Rennes.**

Dans la continuité de la tradition étudiante de Rennes, celle-ci ne devrait pas être ternie par un accueil dans l'enseignement supérieur amoindri. C'est pourquoi ces étudiant.e.s **ne devront pas pâtir de la situation sanitaire dans un contexte où ils sont déjà fragilisés** (précarité augmentée par manque de revenus pendant le confinement, après, pendant l'été).

Par conséquent, se pose la question des masques. En effet, ces derniers devront être **obligatoire dans les établissements** afin de respecter

des règles d'hygiène collective.

Selon les recommandations de l'Afnor, l'association française de normalisation, il faudra idéalement trois masques pour la journée : un pour le matin, un pour l'après midi et un autre de secours. Pour un jeune, ces masques par mois si l'on considère les recommandations de l'Afnor, **représentent 31,75 € par mois, soit de quoi se nourrir tous les midis pendant deux semaines en restauration universitaire.**

La FAHB demande ainsi à ce que les Universités de Rennes 1 et Rennes 2, la ville de Rennes, ainsi que toutes les écoles et centre de formation concernés financent les masques nécessaires à la santé des étudiants et l'ensemble des personnels des universités les accueillant.

Si ce coût n'est pas pris en charge par les établissements ou les

# Focus sur les masques



# +31,75€ / mois

## Pour l'achat des masques

collectivités, deux situations peuvent se présenter. D'un côté, des étudiant.e.s **ne pourront pas se rendre en cours**, par manque de moyens d'achats de masque, et se couper ainsi d'une forme de socialisation avec leurs pairs, et d'une qualité pédagogique supérieure. D'autres peuvent **se rendre en cours avec des masques ayant épuisés leur efficacité de protection**. Le risque est alors que le virus se propage, par manque de moyens des étudiant.e.s.

# +2,47%

## D'augmentation du prix des loisirs

*Quand l'accès à la culture devient un luxe*

Loin de devoir être négligés, les loisirs et temps libre sont nécessaires à la vie d'un étudiant pour se créer des moments de répit entre les cours, les révisions ou encore une éventuelle activité professionnelle. Au-delà du besoin psychologique de ces pauses, avoir une activité extra-universitaire permet à l'étudiant.e d'élargir ou de renforcer son cercle amical et ainsi ne pas se retrouver en situation de solitude, pouvant être courant chez des étudiant.e.s nouvellement arrivé.e.s.

Cette année, la nécessité des loisirs se fait d'autant plus sentir du fait du confinement ayant parfois été éprouvant pour certain.e.s. En effet, 31% des étudiant.e.s ont présenté les signes d'une détresse psychologique pendant la période de confinement selon l'enquête "La vie d'étudiant confiné" de l'OVE (1).

De plus, l'attachement des étudiant.e.s rennais.e.s à se retrouver en soirée est fort : près d'un.e

étudiant.e sur deux sort au moins une fois par semaine et seulement 6,6% des étudiant.e.s disent ne jamais assister aux soirées festives, culturelles ou sportives (2).

Ainsi, il apparaît nécessaire que les étudiant.e.s puissent avoir accès à des activités extra-universitaires de qualité et à un coût raisonnable, dans tous les champs artistiques et culturels. La ville de Rennes étant appréciée pour son offre culturelle et de sorties.

Or, c'est bien une augmentation de 2,47% du coût des loisirs qui est ainsi calculée. Cette augmentation ne peut que participer au refus de certain.e.s étudiant.e.s à sortir dans leur temps libre et ainsi risquer de s'isoler socialement.

Pour lutter contre ce phénomène, la ville de Rennes a mis en place depuis la rentrée universitaire 2019 l'accès à la carte "Sortir !" pour les étudiant.e.s

# +2,47%

## D'augmentation du prix des loisirs

*Quand l'accès à la culture devient un luxe*

boursier.e.s des échelons 2 à 7 sur présentation de la notification de bourse, de la carte étudiante et d'un justificatif de domicile (3).

De plus, la FAHB demande à ce que l'accès à la carte soit possible dès le premier échelon 0 bis afin d'aider un maximum d'étudiant.e.s dans le besoin.



Cette carte donne à son ayant-droit un accès à moindre coût à de multiples activités culturelles, sportives et de loisirs.

Véritable plus-value du territoire rennais, elle gagnerait à se faire connaître plus largement du public étudiantin.

Ainsi, il pourrait être intéressant que le CROUS et les partenaires de la carte "Sortir !" donnent une note informative aux étudiant.e.s pouvant en bénéficier afin qu'ils/elles en aient connaissances.

(1) : OVE, 2020. La vie d'étudiant confiné. 5

(2) : Observatoire métropolitain, 2018. Les conditions de vie et de santé des étudiants rennais. 59-66

(3) : Carte "Sortir !". Disponible sur : <http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>



## Crise sanitaire

Mise à disposition de masques par les établissements d'enseignement supérieur

## Logement

Poursuite de la rénovation des logements CROUS

Construction de logements CROUS dans la région Bretagne

## Aides sociales

Ouvrir les tickets RU à 1 euros aux étudiant.e.s en difficulté hors boursier.e.s

Linéarisation des bourses afin que l'aide soit adaptée à chaque situation

Versement des bourses de formations sanitaires et sociales en début de mois

## Alimentation - Protection

Aide à la mise en place du projet AGORAé sur Rennes

Remboursement des protections périodiques par les complémentaires santé

Dispositifs de libre service des protections périodiques dans les établissements d'enseignement supérieur

## Loisirs

Accès à la carte "Sortir !" dès l'échelon 0 bis

Note d'informations aux boursier.e.s pouvant être bénéficiaire sur la procédure d'acquisition



## Distribution durant le confinement



La FAHB a mis en place différentes aides pendant le confinement pour limiter la précarité étudiante due à la crise sanitaire.

Pour réduire et/ou éviter la fracture pédagogique (impossibilité de suivre les cours et/ou passer les examens sans matériel informatique), nous avons proposé des **ordinateurs reconditionnés**, directement envoyés sur le lieu de confinement. Dans le même objectif, nous proposons également des **recharges de crédit internet ou un remboursement de forfait téléphonique/box**.

Pour les étudiants ayant perdu leur travail, ou faisant face à une précarité exceptionnelle, nous proposons des **cartes alimentaires Carrefour** d'une valeur de 50 euros, permettant des achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité.

**Ces actions répondaient également à l'augmentation du prix du matériel informatique et de l'alimentation.**

Nous proposerons, dès la rentrée, une aide énergétique (remboursement de factures d'électricité et gaz) et une contribution à l'achat des fournitures indispensables pour une rentrée universitaire sereine.

# La méthodologie poste par poste



## L'indicateur global

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais spécifiques de rentrée et des frais de vie courante calculés pour le mois de septembre

## 1. Les frais spécifiques de rentrée

### Frais universitaires

Les frais universitaires sont calculés en faisant la somme des droits d'inscription en vigueur pour un étudiant s'inscrivant à l'université (170€) et du montant de la CVE-C (92€)

### Complémentaire santé

Le montant de la complémentaire santé est calculé par une moyenne entre l'offre "Essentielle" de la LMDE (307,20€) et de "l'Offre Confort" de la SMEBA (408€)

### Frais d'agence

Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20m<sup>2</sup> avec l'état des lieux. A Rennes, ces frais sont de 8€/m<sup>2</sup> de frais d'agence et 3€/m<sup>2</sup> de frais d'état des lieux.

### Assurance logement

L'assurance logement prise en compte est l'offre de la SMEBA d'un montant de 71€

### Matériel pédagogique

Le poste "matériel pédagogique" est composé des articles de base nécessaires pour débuter une année universitaire. Les articles spécifiques à chaque filières ne sont pas pris en compte, vous pouvez les retrouver dans les indicateurs du coût de la rentrée proposés par les fédérations nationales de filières membres de la FAGE.

# La méthodologie poste par poste



## 2. Frais de vie courante

### Loyers

La moyenne est réalisée entre un studio 20m<sup>2</sup> et un T2 de 30m<sup>2</sup> représentant les deux formes de logement les plus utilisées. L'indicateur est basé sur l'outil développé par "LocServices" de côté des loyers. La cote donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés.

### Repas au RU

Le montant mensuel utilisé pour les repas au RU est obtenu en considérant qu'un étudiant prend en moyenne 20 repas en restaurant universitaire par mois (5 par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2020-2021 s'élève à 3,30€

### Téléphonie et internet

Le tarif de téléphonie et internet pris en compte correspond à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs (Bouygues, Free, Orange et SFR) pour une offre téléphonie, mobile et internet.

### Loisirs

Le montant mensuel des loisirs est issu de l'enquête sur les conditions de vie de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) ainsi que l'achat de 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre.

# La méthodologie poste par poste



## **Consommables**

La partie alimentation est constituée d'un panier alimentaire nécessaire pour 30 petits-déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur "ooshop" (comparateur Carrefour). A cela sont ajoutés les équipements divers : un ensemble de vêtements neufs, un lot de produits d'hygiène et d'entretien ainsi qu'une mensualité de remboursement d'un prêt pour acheter un ordinateur.

## **Transports**

Pour le transport, est pris en compte le tarif d'un abonnement 10 mois dans la tranche 20-26 ans d'un montant de 29,40€/mois. A cela s'ajoute 5 allers-retours entre le domicile et le lieu d'étude (dont la distance moyenne estimée par l'INSEE est de 14km). Le montant est calculé selon le barème d'indemnités kilométriques 2020 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

NB : Le montant mensuel des protections hygiéniques n'entre pas dans l'indicateur du coût de la rentrée. Ce montant, donné à titre indicatif, représente le prix des serviettes et tampons nécessaires pour un cycle. Une moyenne a été faite entre des produits de marque et de sous-marque.

# Présentation de la FAHB



La FAHB est une association loi 1901, à but non-lucratif. Créée en octobre 2018, la FAHB est le fruit d'une volonté d'établir une véritable fédération d'associations sur le territoire de Haute Bretagne.

Ses principaux objectifs sont tout d'abord de défendre les intérêts matériels et moraux des étudiant.e.s, de les accompagner et de les mettre en compétence pour la réalisation de leurs projets.

Être membre de la FAHB, c'est avant tout adhérer et respecter un socle de valeurs communes. Celles-ci sont nécessaires afin qu'ensemble nous puissions avancer dans la même direction et défendre au mieux les étudiant.e.s.

Au niveau national, la FAHB partage ces valeurs avec d'autres associations se retrouvant au sein de la FAGE, la Fédération des Associations Générales Étudiantes.

## **CONTACT PRESSE**

**TANGUY GUIBERT,  
PRESIDENT  
PRESIDENCE@FAHB.EU  
07.80.05.76.53**